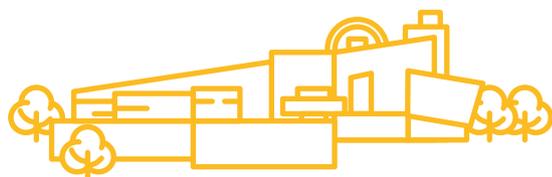




Futur centre de tri d'Athanor

Reconstruction des installations de traitement de déchets d'Athanor



Une modernisation nécessaire

Les déchets des collectivités du sud Isère sont pour la plupart orientés actuellement vers les outils de traitements situés sur le site d'Athanor à La Tronche.

CE SITE REGROUPE DEUX INSTALLATIONS

- l'incinérateur (unité d'incinération et de valorisation énergétique) qui permet de produire du chauffage et de l'électricité grâce à la combustion des ordures ménagères, construit en 1972
- le centre de tri de déchets recyclables, construit en 1989.

CES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

ARRIVENT EN FIN DE VIE

Les évolutions réglementaires, les exigences toujours plus grandes, notamment en ce qui concerne la réduction et le recyclage des déchets font que bientôt ces outils de traitement ne seront plus adaptés.

Une mobilisation inter-territoire

Dans ce contexte, il devenait nécessaire de renouveler ces installations pour de nouvelles plus modernes et adaptées à la nature et à la quantité des déchets collectés dans le futur.

POUR RÉPONDRE À CE DÉFI, LES SEPT COLLECTIVITÉS DU SUD-ISÈRE, REPRÉSENTANT 60 % DE LA POPULATION DU DÉPARTEMENT SOIT PRÈS DE 740 000 HABITANTS, ONT DÉCIDÉ EN 2018 DE S'UNIR.

Elles se sont associées pour cofinancer la construction de ces nouvelles unités de traitement. Tous les territoires concernés investissent ensemble dans le cadre d'un groupement de commandes pour la construction de ces outils qui serviront à la mesure des besoins de chacun.

Une démarche de coopération territoriale majeure puisqu'il s'agit de maîtriser le coût de traitement des déchets en mutualisant les outils, tout en les modernisant et en les dimensionnant au plus juste.



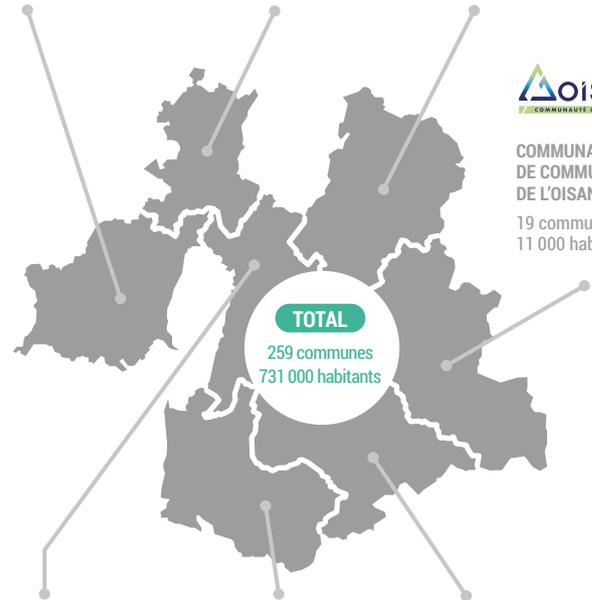
SAINT-MARCELLIN
VERCORS
ISÈRE-COMMUNAUTÉ
47 communes
45 000 habitants



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS VOIRONNAIS
31 communes
95 000 habitants



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
LE GRÉSIVAUDAN
43 communes
100 000 habitants



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE L'OISANS
19 communes
11 000 habitants



GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE
49 communes
450 000 habitants



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU TRIÈVES
27 communes
10 000 habitants



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA MATHEYSINE
43 communes
20 000 habitants

DES NOUVELLES DU CHANTIER EN COURS

Où en est le chantier aujourd'hui ?

FÉVRIER-MAI 2021

Travaux préparatoires en vue de l'implantation de la nouvelle usine au niveau de l'ex-parking relais :

- Dévoiement de la ligne électrique haute tension par RTE avec ajout d'un nouveau pylône (Réseau de Transport d'Électricité),
- Déplacement d'une canalisation maîtresse d'eau potable par la Métropole.

ÉTÉ 2021

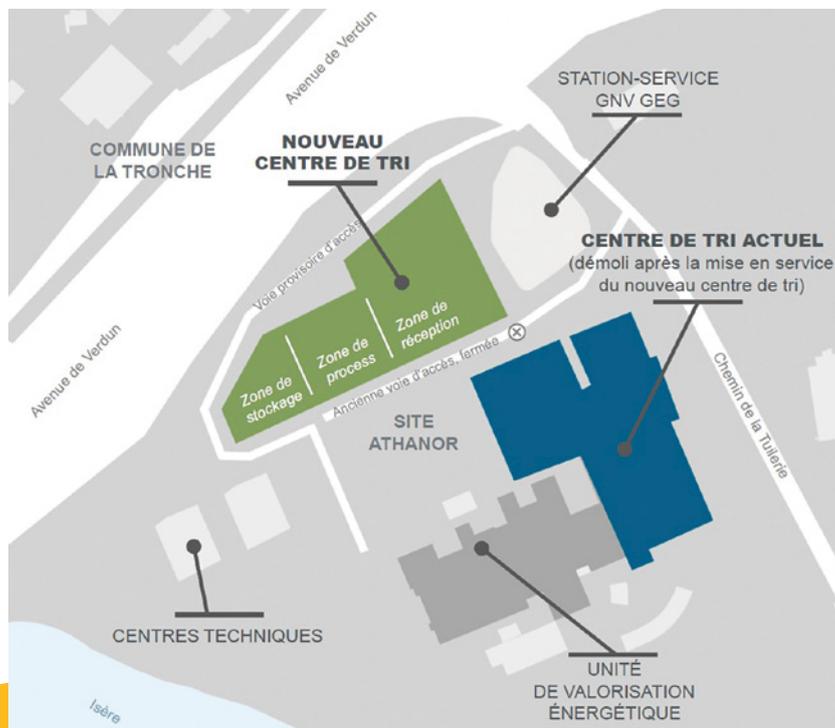
Démarrage de la construction du nouveau centre de tri sur l'ancien parking relais.



Quel est le projet ?

Le projet vise à construire de nouvelles installations sur le site actuel d'Athanor à La Tronche :

- **Un nouveau centre de tri plus grand** (capacité de 51 000 tonnes par an, soit 12 000 tonnes de plus)
- **Une nouvelle Unité d'Incinération et de Valorisation Énergétique (UIVE), plus modeste** (165 000 tonnes par an, soit 20 000 tonnes de moins)



Pour le nouveau centre de tri, le groupement a lancé en 2018 un appel d'offres de conception, réalisation, exploitation et maintenance en vue de la construction d'une nouvelle unité de traitement. C'est Dalkia Wastenergy (groupe EDF) racheté par PAPREC en 2021 et renommé TIRU qui a été choisi parmi 3 candidats.

Le nouveau centre de tri verra donc le jour en 2023 pour un budget de 51 M€ HT dont une partie financée par des subventions (5,7 M € de l'ADEME et 0,95 M € de CITEO).

La première pierre a été officiellement posée en septembre 2021.

Pour assurer la continuité de service, les travaux ont démarré par la construction du nouveau centre de tri situé sur l'ancien parking relais en face du site actuel. Une fois le nouveau centre de tri en service, l'actuel sera démoli et la construction du nouvel incinérateur pourra démarrer. L'incinérateur actuel sera démoli à son tour, une fois la nouvelle unité en fonctionnement.

SEPTEMBRE 2021

Cérémonie officielle de pose de la 1^{ère} pierre en présence des Président(e)s des sept collectivités engagées et des Maires de La Tronche et Meylan, les deux communes impliquées. Une nouvelle voirie est mise en place pour permettre une cohabitation apaisée entre les piétons, vélos et les poids lourds accédant au site.



OCTOBRE 2021

Le terrassement.

JANVIER 2022

Les fondations sont en cours.



LE PROJET RETENU S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHÉ

RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT :

- une architecture intégrée dans son environnement, hauteur réduite, toiture en partie végétalisée et plantation d'arbres aux abords,
- une centrale photovoltaïque en toiture.

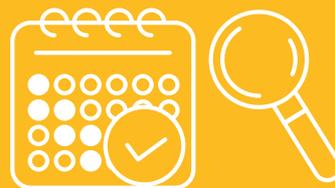
IL ACCORDE AUSSI UNE PLACE CENTRALE

À L'HUMAIN :

- une qualité de travail préservée pour les agents grâce à un système de dépoussiérage et à un process intégrant des technologies de pointe,
- un système de traitement des odeurs pour éviter les nuisances olfactives.
- un parcours pédagogique pour sensibiliser le public au tri et à la réduction des déchets.



Que va-t-il se passer demain ?



MI 2022

Le bâtiment abritant la zone de réception des déchets et la zone de process sera hors d'eau hors d'air, l'équipementier Bollegraaf pourra commencer à monter la chaîne de tri à l'automne.

2023

Test et réglage des équipements nouvellement installés avant la mise en service de l'installation et démolition de l'ancien centre de tri.

2025
-
2028

Construction de la nouvelle usine d'incinération et de valorisation énergétique (y compris chaudières d'appoint du réseau de chauffage urbain), en lieu et place de l'ancien centre de tri.

2029

Démolition de l'ancienne usine d'incinération et de valorisation énergétique et renaturation de la zone.

FINANCÉ PAR LE GROUPEMENT SUD ISÈRE



Financé par

